

Coton : il faut se remuer !

Reference :

Fok, A. C. M. (1999) Coton : il faut se remuer, *in* Marchés Tropicaux et Méditerranéens, M6886, juin 1999 pp. 56-62.

En 1998, le coton a fait tristement parler de lui dans les media avec le désespoir des producteurs indiens qui se suicident en avalant les insecticides devenus inefficaces pour contrôler les infestations des insectes. Certes, ces actes de désespoir sont moins liés directement au coton qu'au fonctionnement du monde rural indien avec la pratique courante de prêts usuraires ou de vente de produits frelatés. Ils révèlent néanmoins un problème technique : la difficulté accrue de la maîtrise des attaques des insectes qui gagnent la plupart des pays producteurs de coton. Le phénomène de résistance de certains insectes à certains insecticides, de *Helicoverpa armigera* en particulier, qui touche tragiquement l'Inde s'est déjà manifesté dans beaucoup de pays (Chine, Amérique centrale, Etats-Unis, Australie, Thaïlande...). Le Pakistan doit aujourd'hui faire face à ce phénomène alors que le problème de la frisolée, une virose, n'est pas encore totalement résolu. Même la Province chinoise du XinJiang, zone semi-aride continentale peu propice auparavant au développement de *H. armigera*, est confrontée à une infestation de plus en plus sévère de cet insecte, en relation avec la forte progression de la production cotonnière qui atteint aujourd'hui près de 1,2 millions de tonnes de fibre. Dans ces conditions, il fallait en effet s'attendre aux premières confirmations du phénomène de résistance en Afrique francophone, plus de vingt ans après l'utilisation des produits à base de pyréthrinoïdes. C'est au Bénin, mais aussi en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, que les signes de cette résistance sont plus manifestes au cours de la dernière campagne 1998/99.

Les problèmes techniques de divers ordres sont responsables pour une large part à la stagnation voire à la régression du rendement au champ observé quasiment dans tous les pays. Ce phénomène pénalise la compétitivité du coton face aux fibres concurrentes : la déprime actuelle du marché mondial de coton en donne une indication alors que des facteurs structurels font craindre qu'une telle déprime ne serait pas simplement passagère.

Graphique 1 : Production mondiale de coton fibre à rendement stagnant

Un marché mondial défavorable

La production mondiale de coton pour la campagne 1998/99 est estimée à 18,55 millions de tonnes de fibre. La Chine reste le premier pays producteur avec 4,40 millions de tonnes, distançant les Etats-Unis avec 3,05 millions de tonnes, puis suivent l'Inde (2,73 millions); le Pakistan (1,45 millions), l'Ouzbékistan (1,00 million), et la Turquie (0,86 million). Au niveau mondial, il s'agit d'une baisse notable depuis la forte augmentation enregistrée après les cours historiquement élevés du début de l'année 1995. Une tendance inquiétante de la production mondiale s'installe ainsi au cours des quatre dernières campagnes.

La consommation mondiale est évaluée à 18,86 millions de tonnes, supérieure à la production, conduisant à une réduction du stock en volume (estimé à 9,49 millions de tonnes) et consolidant surtout la baisse du ratio stock/utilisation qui est de 38% contre 42% il y a deux ans.

Le volume des exportations prévues est de 5,24 millions de tonnes, marquant un très net décrochage par rapport au niveau moyen des 6 millions de tonnes des trois campagnes précédentes. La crise asiatique a fortement réduit les capacités d'importation des pays touchés, alors que la position importatrice de la Chine s'est renversée, ce pays a exporté plus qu'il n'a importé, alors qu'on se souvient qu'il avait importé près de 800000 tonnes il y a 3 campagnes.

Après les niveaux historiquement hauts de 1995 (plus d'un dollar la livre), les cours ont atteint des niveaux historiquement bas en février 1995, avec un indice A à 55 cents par livre. La chute des cours est amorcée de manière régulière depuis la campagne 1996/97 comme on l'observe avec la diminution du prix moyen annuel. L'instabilité des cours rend périlleux tout exercice de leur prévision. Le Comité Consultatif International du Coton (CCIC) reste optimiste avec une prévision du prix moyen à 74 cents pour la campagne 1999/2000, il était déjà démesurément optimiste en sous-estimant l'impact de la crise asiatique au cours du dernier trimestre 1997. Les négociants paraissent plus pondérés : le plus important d'entre eux, l'américain Dunavant, ne voit pas le prix moyen dépasser une fourchette de 64-68 cents. Ces opérateurs ne cachent pas leur inquiétude, il est vrai que la faillite de quatre de leurs confrères aux Etats-Unis au cours des derniers mois a de quoi inquiéter. La baisse des cours libellés en dollar touchent plus directement les pays utilisant cette monnaie ou dont la monnaie est surévaluée par rapport à la devise américaine. Le redressement du cours de cette devise face au Franc français a limité les impacts du bas niveau du prix mondial pour les pays cotonniers de l'Afrique francophone. On n'ose imaginer ces impacts sans la dévaluation du Franc CFA mise en œuvre en 1994.

Graphique 2 : Evolution de l'indice A

La baisse des cours mondiaux ne se répercute pas directement sur les producteurs, du moins pas dans tous les pays. Ce n'est pas le cas pour les producteurs grecs et espagnols favorisés par une politique cotonnière communautaire qui leur garantit plus du double du cours mondial. Ce n'est pas non plus le cas des producteurs américains grâce à la disposition du Step 2 qui permet aux industriels américains d'acheter plus cher le coton américain, sans être économiquement pénalisés, lorsque les cours mondiaux sont jugés trop bas. Le problème vient de l'épuisement avant terme du fonds fédéral destiné à la mesure du Step 2, les fermiers américains se mobilisent depuis plusieurs mois pour demander non seulement le renflouement du fonds concerné mais aussi le maintien de la mesure au-delà de l'échéance du FAIR Act, la politique agricole de 5 ans mise en œuvre à partir du début 1996 suivant le principe d'une réduction intervention de l'État. Les paysans chinois ont connu en 1998 la première baisse du prix garanti d'achat, cela ne diminue qu'assez peu le manque de compétitivité du coton chinois face au marché mondial. On peut douter cependant que la baisse du prix d'achat se poursuive en Chine dans un contexte de contestation paysanne contre les taxations abusives. Par contre, les producteurs d'autres pays sans intervention de l'État crient à la concurrence déloyale, les producteurs argentins sont les plus véhéments pour dénoncer cette situation et pour exiger une évaluation et une comparaison des niveaux de subventions entre les pays cotonniers.

Paradoxalement, en dépit des cours bas du coton, il est prédit une reprise de la production cotonnière au niveau mondial. Cette reprise provient en particulier des Etats-Unis où les emblavements pour la campagne 1999/2000 ont connu une augmentation sensible : l'optimisme sur le maintien du Step 2 d'une part, la baisse de rentabilité des autres productions d'autre part en sont les causes essentielles. Cette réaction de la production fait craindre la poursuite de la crise actuelle du marché mondial, d'autant plus que plusieurs facteurs structurels y poussent.

Des facteurs structurels d'une crise durable

La crise asiatique n'est pas considérée comme le facteur structurel le plus sérieux, car même si la résorption de cette crise est lente elle finira par se réaliser. Le changement de la politique chinoise en matière de niveau de stock de coton détenu dans le pays devrait avoir par contre un impact plus important.

Le niveau très élevé du ratio stock/consommation pour le premier pays consommateur, près de 90% contre 38% au niveau mondial (sans la Chine) fait que l'évolution vers la norme mondiale se traduira pas un volume déstocké très important. A titre indicatif, le passage à un ratio de 38-40% pour le niveau actuel de consommation chinoise se traduirait par une mise sur le marché de 1,5 à 1,7 million de tonnes. Il n'est pas de l'intérêt de la Chine de procéder à ce destockage sur une courte période. Le surplus de stock chinois pèse comme une épée de Damoclès sur le marché, surtout pour les pays exportateurs. L'incertitude sur la manière dont le stockage sera géré en Chine confère au changement de politique chinoise un effet durable sur le marché. D'aucuns pourraient avancer en plus l'incertitude supplémentaire quant à une révision éventuelle de la politique de déstockage, ou la réduction de la consommation chinoise en raison de la restructuration du secteur textile représenté par un grand nombre d'entreprises d'État largement déficitaires.

Après une stabilisation de sa position pendant près de 15 ans, le coton enregistre une perte sérieuse et très inquiétante de sa part sur le marché des fibres textiles depuis le début des années 1990. En l'espace de quelques années, une baisse de 4 points a été observée. L'évolution défavorable du prix relatif du coton face aux fibres concurrentes est la raison majeure avancée pour expliquer la perte de compétitivité. Cette évolution résulte d'une part de la chute des prix du polyester (offert par exemple par Taïwan à 20-30 cents la livre) en conséquence d'une surcapacité mondiale de production et d'autre part par le maintien du prix du coton qui a connu peu de progrès de productivité.

Graphique 3 : Perte de part de marché du coton fibre

Il faut aussi cesser d'occulter les importants progrès technologiques réalisés dans la fabrication des fibres artificielles au cours de dernières années, dont l'impact influe plus sur la qualité que sur la diminution du coût de fabrication. Les modifications dans les procès de fabrication ont donné aux fibres artificielles des fonctionnalités nouvelles et des qualités de facilité d'usage qui permettent de concurrencer le coton sur le terrain du confort. Continuer à croire que le coton arrivera à garder sa place par ses qualités de fibre de confort relève peut-être de l'inconscience.

Le Lyocel, issu d'une modification dans la fabrication de la viscose à base de pulpe de bois, est une fibre cellulosique qui connaît un succès remarquable avec les tissus au "toucher" particulier qu'on arrive à fabriquer. Arguant d'une production à base de bois dont la production est moins exigeante en eau et en produits chimiques, le Lyocel est présenté aussi comme une fibre plus écologique que le coton.

Les consommateurs sont aussi attirés par les nouvelles fonctionnalités adjointes aux nouveaux tissus faits à partir de fibres synthétiques. Il y a eu d'abord des tissus d'imperméabilité sélective, comme le Goretex ou ses variantes, qui empêchent le passage de l'eau mais laissent passer l'air, de sorte qu'il est possible de se protéger de la pluie sans souffrir de la chaleur. Il y

a aussi les tissus emprisonnant des microcapsules, de parfum par exemple, dont le contenu est libéré progressivement par le fait du frottement. Le contenu des microcapsules peut correspondre à un usage d'hygiène, à base d'agents antibactériens, donnant ainsi des tissus qui visent le marché des linges de maison ou des hôpitaux. C'est l'un des buts recherchés avec une variante du polyester que va lancer la grande firme américaine DuPont de Nemours.

Certes, les nouvelles fibres ou les tissus qui en sont issus restent chers et peu accessibles, mais cela ne durera pas. Il est à craindre qu'à prix proches, le coton ne soit délaissé par bon nombre de consommateurs, dont certains sont devenus par ailleurs peu convaincus par le caractère naturel du coton du fait du recours aux produits chimiques lors de la production.

A l'opposé, le coton n'a pas gagné en qualité aux yeux des filateurs. La contamination, par des corps étrangers ou par du miellat d'insectes, perturbent l'opération de filage et pénalise la productivité. Celle liée à la présence de fragments de coque provoque la formation de neps à la filature et donne donc des fils irréguliers. Le manque d'uniformité, notamment au niveau de la longueur, est aussi de plus en plus décrié. Sachant que les filatures à fibres courtes peuvent travailler indifféremment le coton ou les fibres concurrentes, le risque est grand de voir les filateurs préférer ces dernières pour ne plus avoir à gérer les problèmes complexes liés à l'insuffisante qualité de la matière première, le coton.

Ainsi, les perspectives sur la compétitivité, prix et non-prix, du coton sont moroses. En même temps, les réactions restent rares.

Quelques réactions encore peu partagées

Au niveau mondial, les réactions peuvent être classées en trois domaines. Il s'agit d'abord de défendre l'image du coton, de conscientiser sur les qualités propres au coton. Le CCIC a proposé de démarrer en 1998 un programme d'actions mondiales en ce sens, en s'inspirant de la démarche initiée aux Etats-Unis depuis 1972. Rappelons que c'est en 1972 que cette démarche a donné naissance à la Cotton Incorporated qui a pu prendre en charge des campagnes publicitaires et des programmes de recherche financés par un prélèvement sur chaque balle produite. Ce sont les actions de la Cotton Incorporated qui ont été responsables pour une grande part à l'augmentation de la part du coton dans le marché américain des fibres textiles, faisant des Etats-Unis le seul pays développé à utiliser plus de coton que les fibres artificielles.

Malheureusement, la proposition du CCIC s'est heurtée au refus des pays membres européens non producteurs de coton. Peu de pays se sont engagés dans des actions concrètes, hormis l'Inde et surtout l'Afrique du Sud qui a lancé le label Cotton Mark, à l'instar du Wool Mark et du Cotton Seal américain. C'est encore aux Etats-Unis où les efforts consentis marquent le plus grand grand volontarisme, avec la création du National Cotton Women's Committee composé essentiellement de femmes de fermiers producteurs de coton et dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes américains au port du coton.

Un autre domaine d'actions a concerné la préservation ou l'amélioration de la qualité du coton. Il s'agit surtout de recommandations à destination des pays producteurs et exportateurs contre les pratiques qui nuisent à la qualité. On souligne que le nombre excessif de variétés cultivées dans un pays peut être préjudiciable à la qualité par le risque de mélange. A titre indicatif, l'Inde en cultive plus de 80. Pour les pays en développement de l'Afrique, certains experts s'opposent même à la vulgarisation de plus d'une variété. De leur côté, les filateurs de l'ITMF pensent que tous les efforts pour créer les variétés aux qualités requises sont annihilés lors de l'égrenage et prônent depuis plusieurs années, en vain, de nouvelles règles pour cette

opération de transformation. Satisfaire les utilisateurs du coton fibre que sont les filateurs passe aussi par la communication du maximum d'information possible sur les diverses caractéristiques technologiques de la fibre. C'est cette information qui permet aux filateurs de gérer au mieux l'utilisation du coton, ou du moins ne pas rencontrer plus de problème qu'en travaillant avec les fibres artificielles. Cette préoccupation a conduit le CCIC à recommander à ses pays membres, en 1998, d'afficher les données de classification par les appareils modernes (dont HVI) sur chaque balle de coton produite. Il est probable que cette recommandation soit le prélude à un changement prochain du standard international de classification du coton, fondé encore sur l'appréciation visuelle et le "pulling". Les pays qui ne se seront pas préparés à cette évolution seront pénalisés par le marché, alors qu'il faut plusieurs années pour y parvenir. De grands pays producteurs de coton (Etats-Unis, Australie, Argentine, Brésil...) ont déjà généralisé la classification HVI, il en est rarement le cas pour la plupart des pays en développement. Certains de ceux-là bénéficient de financement international pour réaliser la modernisation de la classification (Ouzbékistan), les autres n'ont même pas songé à l'obtenir.

Le troisième domaine d'actions concernent l'amélioration au niveau de la production. Hormis la mise au point de variétés résistantes à la virose de la frisolée au Pakistan, les progrès réalisés sont surtout à l'actif des pays cotonniers économiquement développés, en particulier les Etats-Unis. Il s'agit bien sûr de la commercialisation de variétés transgéniques résistantes à certains ravageurs et/ou à certains herbicides, en particulier par la firme américaine Monsanto. Ce sont des variétés qui défraient la chronique, elles passent pour fournir les progrès dont les producteurs attendaient, même si elles ne couvrent que partiellement les surfaces cotonnières (10-15% en Australie par exemple) et que les réductions de coût de production avec les variétés intégrant un gène Bt sont assez discutables. Moins médiatique, la technique de semis à rang ultra serrés (Ultra Narrow Row Cotton) assure un gain de rendement substantiel, jusqu'à, dit-on, 200 kg/ha de coton fibre aux Etats-Unis. L'adoption de cette technique a déjà débuté en Amérique latine.

Manque de réaction en Afrique francophone

Au même moment, l'Afrique francophone (englobant le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Mali, la république Centrafricaine, le Sénégal le Tchad et le Togo) subit une stagnation voire une régression du rendement occultée quelque peu par l'augmentation de la production. Les chiffres définitifs de la production de la campagne 1998/99 ne sont pas encore connus, ils sont estimés à 2 millions de tonnes de coton-graine, contre plus de 2,2 millions de tonnes la campagne précédente, alors que les surfaces cotonnières ont continué à augmenter. Il est à craindre que le rendement moyen ne dépasse pas 900 kg/ha, marquant une nette régression.

Graphique 4 : Production croissante à rendement stagnant en Afrique francophone

Pour les trois domaines d'actions évoqués précédemment, on doit regretter une quasi-inaction dans cette région du monde, pourtant troisième exportateur mondial. On a peu entendu les pays concernés se prononcer en faveur d'une promotion de l'image du coton dans le monde. Pour ce qui concerne l'adaptation à un nouveau standard international de classification du coton par les machines HVI, la nécessité de s'y préparer reste peu ressentie. Le Bénin est pour le moment le mieux placé avec une récente salle de classification équipée de deux chaînes

HVI. Le Burkina Faso et le Mali ont bien acquis chacun une machine, mais inutilisée. Le Mali, premier pays producteur au sud du Sahara n'a pas réussi à disposer d'un laboratoire opérationnel de technologie du coton fibre que les chercheurs le réclament depuis près d'un quart de siècle.

Dans le domaine technique de la production, alors que les progrès ont été timides, les problèmes de pression parasitaire ont été exacerbés. En 1998, la perte de sensibilité de *Helicoverpa armigera* aux pyréthrinoïdes a été observée dans plusieurs pays, et les données de laboratoire confirment même qu'il s'agit d'apparition de résistance dans le cas du Bénin, mais aussi en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso.

Les attaques de *Bemisia tabaci* (mouches blanches) ont été particulièrement fortes dans plusieurs pays en 1998 : Sénégal, Burkina Faso, une partie de la Guinée et la zone Nord de la région cotonnière du Mali. Ces attaques se sont accompagnées de symptômes de rougissement du cotonnier entraînant une mort prématurée des plantes. Il s'agit de symptômes connus au Nord du Cameroun depuis le début des années 1990. D'importantes chutes de rendement ont été enregistrées, notamment au Sénégal (où le rendement moyen est inférieur à 300kg/ha de coton-graine en 1998/99), à un degré moindre au Burkina Faso, mais qu'il est difficile d'attribuer uniquement aux mouches blanches, du fait que les paysans ont souvent abandonné les traitements insecticides devant la persistance de la présence de *Bemisia*, ce qui accentuait aussi les dégâts des autres ravageurs, en particulier *H.armigera*..

Plus discrète, car encore circonscrite à une zone très limitée en Côte d'Ivoire, est l'infestation d'une espèce de Thrips depuis deux ans qui peut anéantir la production des parcelles atteintes.

Tous les phénomènes d'attaques parasitaires témoignent d'une modification de la faune, en relation sans doute avec le développement de la production cotonnière, mais aussi celui des cultures maraîchères de contre-saison. Cette modification requiert la mise au point de programmes adaptés de contrôle des populations de ravageurs pour éviter la régression d'une production vitale pour l'économie des pays concernés. Il faut une réaction urgente, car dans plusieurs pays, devant l'inefficacité observée des traitements insecticides, on enregistre déjà des manifestations de méfiance vis-à-vis des produits insecticides ou des techniques de traitement recommandées. Face au risque de généralisation de la résistance de *H. armigera*, un projet régional de suivi de l'évolution de la sensibilité de ce ravageur a fonctionné en 1998, associant d'abord le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire mais auxquels se sont associés la plupart des pays de l'Afrique francophone. Il est recommandé aujourd'hui la technique du "programme fenêtre" (en recourant à des produits non-pyréthrinoïdes lors des deux premiers traitements insecticides, notamment endosulfan) pour gérer correctement l'apparition de la résistance, mais la vigilance doit rester de mise pour prévenir contre la résistance vis-à-vis des produits actuellement efficaces.

Défi technique hypothéqué par une évolution institutionnelle incertaine

Au-delà d'une actualisation des programmes de protection phytosanitaire, le maintien de la place économique du coton pour les pays concernés exige un gain de compétitivité dans un marché mondial à tendance structurelle défavorable. Il s'agit alors de faire gagner en productivité à des paysans africains qui cultivent sur de petites superficies sans pouvoir bénéficier d'économie d'échelle, qui ne disposent que d'un équipement de mécanisation partielle, quand ils en disposent, et dont la main-d'œuvre s'avère insuffisante pour assurer à la fois l'autosuffisance alimentaire et les revenus monétaires, alors qu'ils sont localisés dans

des zones de plus en plus marquées par des aléas climatiques où les risques financiers liés à l'utilisation des intrants coûteux sont accentués. Le défi est lancé pour mettre au point des techniques culturales plus adaptées aux diverses contraintes techniques et socio-économiques des paysans africains. Les idées ont commencé à émerger pour explorer de nouvelles pistes techniques pouvant aboutir à une nouvelle culture du cotonnier.

On peut cependant se demander si l'évolution institutionnelle en cours des filières cotonnières est favorable à la conduite des actions de recherche pour trouver des solutions techniques plus performantes et plus durables. Plusieurs pays africains engagés dans la libéralisation (Nigeria, Zimbabwe, ...) ont connu une faillite complète de leurs systèmes de recherche et de production de semences. La libéralisation n'induit certes pas automatiquement de telles faillites, mais certaines conditions locales, ou le manque de préparation, y poussent fortement. Il s'agit d'en avoir conscience pour éviter de subir les mêmes désagréments. Cela paraît d'autant plus important que les attentions sont aujourd'hui monopolisées par le débat sur l'évolution institutionnelle des filières cotonnières en Afrique francophone.

Jamais plus qu'en 1998, il n'a été autant question de libéralisation des filières cotonnières en Afrique francophone avec son lot de polémiques. Les "rencontres techniques" (Washington et Dakar en mars et juin 1998), organisées à l'initiative de la Banque mondiale et de la Coopération française pour analyser les forces et les faiblesses des filières concernées, ont été présentées parfois comme une démarche pour imposer une forme d'évolution institutionnelle. Une telle façon de présenter n'est pas toujours sans fondement quand on voit que la Banque mondiale a essayé, lors de la session plénière du CCIC en octobre 1998, de laisser entendre que la rencontre de Dakar avait permis d'atteindre un consensus sur l'évolution des filières vers la libéralisation alors qu'il n'en eut point. La pression de la Banque mondiale pour faire évoluer les filières africaines sur le plan institutionnel se sont accentuées ces derniers mois. Au Bénin par exemple, la Banque mondiale a voulu faire procéder à la vente aux enchères du coton-graine : la vente devait concerner d'abord la moitié de la production béninoise, puis on dû se résoudre à une vente expérimentale portant sur 2000 tonnes que les égreneurs privés ont finalement boudée.

Les filières cotonnières en Afrique francophone ont longtemps bénéficié d'une organisation fixant les rôles des acteurs et assurant à ces derniers les moyens pour les remplir, ce fut le cas particulier de la recherche. Nous vivons aujourd'hui le paradoxe où, face à d'importants défis techniques à relever, le financement de la recherche et sa pérennité semblent être totalement occultés devant l'importance accordée au démantèlement du système de commercialisation du coton-graine. Comme la réorganisation du système de commercialisation prendra bien quelques années avant d'être achevée, les paysans auront eu le temps de se décourager de la production cotonnière faute de solutions techniques adéquates.

Michel Fok A.C.

Agronome et économiste

Programme coton, CIRAD



